



OBJECTIF(S)

- Reprendre en mains la rédaction des compromis.
- La méthodologie de la rédaction.
- La signature numérique du compromis et le suivi du dossier.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier.

Prérequis : aucun.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en Transaction

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - SE PRÉPARER A RÉDIGER

- Collecte documentaire
- Vérifications documentaire
- Les problématiques récurrentes de la vente

II - LES MODALITÉS DE L'ACTE ÉLECTRONIQUE

- Les modalités légales
- Les atouts économiques de l'acte électronique
- Une nouvelle organisation et gain de temps
- La lettre recommandée électronique

III - DÉMONSTRATION ET PRISE EN MAINS DE MODELO

- Rédaction d'un compromis
- Signature électronique
- Notification par lettre recommandée électronique

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap